

3.5.3 Aperçu de l'évolution probable du paysage en l'absence de mise en œuvre du projet

Conformément à l'article R.122-5 du Code de l'Environnement, l'étude d'impact doit contenir « 3° Une description des aspects pertinents de l'état actuel de l'environnement, dénommée "scénario de référence", ainsi qu'un aperçu de l'évolution probable de l'environnement en l'absence de mise en œuvre du projet, dans la mesure où les changements naturels par rapport au scénario de référence peuvent être évalués moyennant un effort raisonnable sur la base des informations environnementales et des connaissances scientifiques disponibles ».

Cette partie est rédigée sur la base des éléments issus de l'analyse de l'état actuel du paysage, qui constitue le scénario de référence.

3.5.3.1 Historique de l'évolution du paysage

Avant d'imaginer l'évolution probable du site, nous pouvons examiner la dynamique que le site a subi jusqu'à aujourd'hui.

Les outils disponibles nous permettant de « remonter le temps » et de regarder comment le site a évolué dans le temps sont notamment les cartes topographiques et les photographies aériennes anciennes. Les cartes pages suivantes présentent l'évolution de l'occupation du sol entre le début du XVIII^{ème} siècle et aujourd'hui.

Ce que l'on remarque en particulier, c'est la persistance des boisements qui entourent le site avec celui de la Foye au nord ainsi que ceux de la Garde et de Fréteval au sud. La plupart des hameaux sont également lisibles sur la carte d'Etat-Major. Ils sont entourés de végétation tel qu'on peut le lire dans le paysage actuel. Cela semble montrer une configuration déjà établie depuis longtemps où la végétation est conservée à proximité des lieux de vie, favorisant une meilleure confidentialité des espaces d'habitations.

Le bois de la Foye est visible au XVIII^{ème} et sa superficie semble assez similaire à aujourd'hui.

Depuis les années 1950, on assiste à une intensification des pratiques agricoles, associée à une augmentation de la taille des parcelles agricoles (« Carte 30 : Comparaison de l'image satellite récente (2018) avec la photographie aérienne du milieu du XX^{ème} siècle (1950-1965). », page 114). Ces actions de remembrement se sont accompagnées d'une dynamique de disparition des linéaires de haie. Depuis les années 1950, le bois de la Foye conserve, quand à lui, une emprise assez similaire.

3.5.3.2 Evolution probable du paysage

En l'absence de création du projet éolien, le paysage du secteur est quoi qu'il en soit susceptible d'évoluer à moyen et long terme, en raison notamment du changement climatique et/ou de l'évolution de l'activité humaine et de l'activité économique locale.

Les principales évolutions prévisibles seront liées :

- aux évolutions des cultures et essences forestières liées au changement climatique,
- à la rotation des cultures/prairies du site,
- aux pratiques agricoles : coupes d'arbres et de haies, remembrement et tendances à l'agrandissement des parcelles, enfrichement par abandon des parcelles, etc.
- à l'exploitation sylvicole : éclaircies et coupes réalisées sur les parcelles exploitées,
- à l'urbanisation (la pression urbaine est toutefois faible dans le secteur, en raison de l'éloignement des grands pôles urbains),
- aux règles et documents guidant la planification territoriale.

Depuis quelques décennies, la dynamique d'évolution du paysage semble se stabiliser et notamment celle du remembrement des parcelles qui atteignent une dimension optimale par rapport au système de production actuel. Les questions écologiques devenant plus prégnantes, on peut supposer que d'ici quelques années, la dynamique de remembrement s'inverse et que l'on développe les linéaires de haies afin de restaurer les continuités écologiques.